



ANNEXE 2 : Prescriptions pour le choix des arbres

→ à destination des maîtrises d'ouvrages et maîtrises d'œuvre internes et externes de Plaine Commune

Essences adaptées au changement climatique

Toute essence d'arbre choisie devra justifier de sa potentielle adaptation au changement climatique. Les critères d'indigénat, de composition urbaine, de facilité de gestion, de résistance à la pollution, et autre ne pourront être que secondaires ; Parmi les essences vraisemblablement adaptées au changement climatique figurent des essences indigènes d'Ile-de-France, méditerranéennes ou de milieux semi-arides de montagne. Aucune espèce exotique envahissante ne sera nouvellement plantée.

Listes d'essences

Deux listes sont mises à disposition pour faciliter le choix d'essences en ce sens :

- Une liste des arbres présumés adaptés au changement climatique
- Un catalogue des espèces indigènes d'Ile-de-France

A défaut d'être choisi dans l'une ou l'autre de ces listes, pour toute essence proposée,

- sa potentielle résilience au changement climatique devra être démontrée par tout élément d'expérience, de littérature technique ou scientifique disponible
- ou les conditions spécifiques de plantation particulièrement fraîches ou protégées devront être argumentées

Deux autres listes viennent compléter ces outils :

- Une liste d'espèces exotiques envahissantes (plantation à proscrire)
- Une liste d'arbres fruitiers adaptés au territoire

Maximisation de l'ombrage produit

Dès lors qu'un arbre est planté, son essence doit être choisie pour produire le plus d'ombrage et de fraîcheur possible dans les éventuelles contraintes d'espaces existantes. Ainsi, les arbres de plus grand développement possible seront systématiquement implantés.

Fruitiers

La plantation de fruitiers comestibles doit être envisagée systématiquement en parc, talus et fosses continues, dans les lieux à vocation culturelle (médiathèque, ...), pédagogique (écoles, collèges, lycées, jardins familiaux), dès lors que l'absence de pollution du sol le permet (terre analysée ou totalement substituée par de la terre analysée) ou dans un cadre expérimental avec



un protocole de recherche scientifique adapté. Selon l'espace planté et ses usagers, il convient également d'anticiper certains risques (confusion et consommation d'espèces non comestibles à proximité) et besoins de gestion (ramassage des fruits non cueillis, etc.).

Diversification spécifique et génétique

Une diversité d'essences doit systématiquement être plantée afin de limiter les risques d'allergie, de propagation de maladies et maximiser l'intérêt pour la biodiversité. En particulier, pour toute plantation de plus de 100 arbres sur un même site (hors alignement et microforêt), aucune essence ne devra dépasser 10%, et aucun genre ne devra dépasser 20% des arbres. Les tronçons d'alignements monospécifiques ne pourront dépasser 30 arbres. La plantation de genres sur-représentés dans le patrimoine arboré de Plaine Commune (érables, prunus, tilleuls et platanes) sera limitée.

Pour toute fourniture d'arbre, quelle que soit l'essence, le Label végétal local ou équivalence de diversité génétique sera favorisé.

Force des arbres

Les arbres seront plantés en force inférieure à 18/20 (sauf cas exceptionnel lié à une très forte pression d'usage, justification paysagère ou objectif de rafraîchissement impérieux et urgents) ; l'ombrage immédiat ou le rendu visuel immédiat seront recherchés par d'autres moyens (strate végétale basse ou grimpante, ombrières,...).

Microforêts

En talus, fosses continues ou noues, les plantations en microforêts (ou bosquets) seront favorisées. Ces microforêts devront systématiquement être pluristratifiées et plantées d'une majorité de jeunes arbres (baliveaux force <10/12), densément (>1 arbre /10m² + autres strates). Ces microforêts devront être plantées exclusivement d'essences indigènes de France et de très forte préférence de label Végétal local (ou qualité équivalente de diversité génétique). Ces plantations devront dès que possible composer avec le sol et la flore basse en place.